



# La Vallée de Poupet

## Curiosités

**1 LA CROIX MARTY** : Elle a été érigée en 1768 par Marty, habitant du village de la Ménie. Au moment du soulèvement vendéen, Marty était trop âgé pour suivre les armées vendéennes. Les archives paroissiales rapportent sa fin dramatique : « un jour qu'il récitait son chapelet au pied de cette croix, il fut surpris par une patrouille de Bleus. Le chef lui demande pour qui il prie. 'Pour l'Armée Catholique et Royale' répondit le vieillard. Ce fut son arrêt de mort ».

**2 LA VALLÉE VERTE** : Espace de verdure au cœur d'un village de 1500 âmes, propice à la promenade dominicale et aux plaisirs de la pêche. Endroit idéal pour ceux qui veulent faire une pause sur le circuit.

**3 LE MOULIN DE POUPET** : le site hydraulique de Poupet est farinier depuis au moins le début du XVIIIème siècle. Pendant quelque temps, il a été aménagé en moulin à foulon. Au XIXème siècle, les deux moulins d'alors possèdent chacun une roue à palettes, actionnant deux paires de meules. L'activité meunière a cessé en 1932. Délabré, le moulin a été racheté par la commune qui l'a aménagé en gîte de groupes.

**4 LA BASE DE POUPET** : Située en bordure de la Sèvre Nantaise, la base de loisirs étend ses activités dans un cadre verdoyant de 30 hectares. La découverte peut se faire au fil de l'eau, en se glissant dans un canoë, à flanc de coteaux en enfourchant le VTT, ou plus simplement en marchant au gré des nombreux sentiers. Le sentier de pays, GR, passe à quelques encablures ; il n'y a qu'à franchir le saut de pierres de la chaussée.



Longueur  
9.5 km



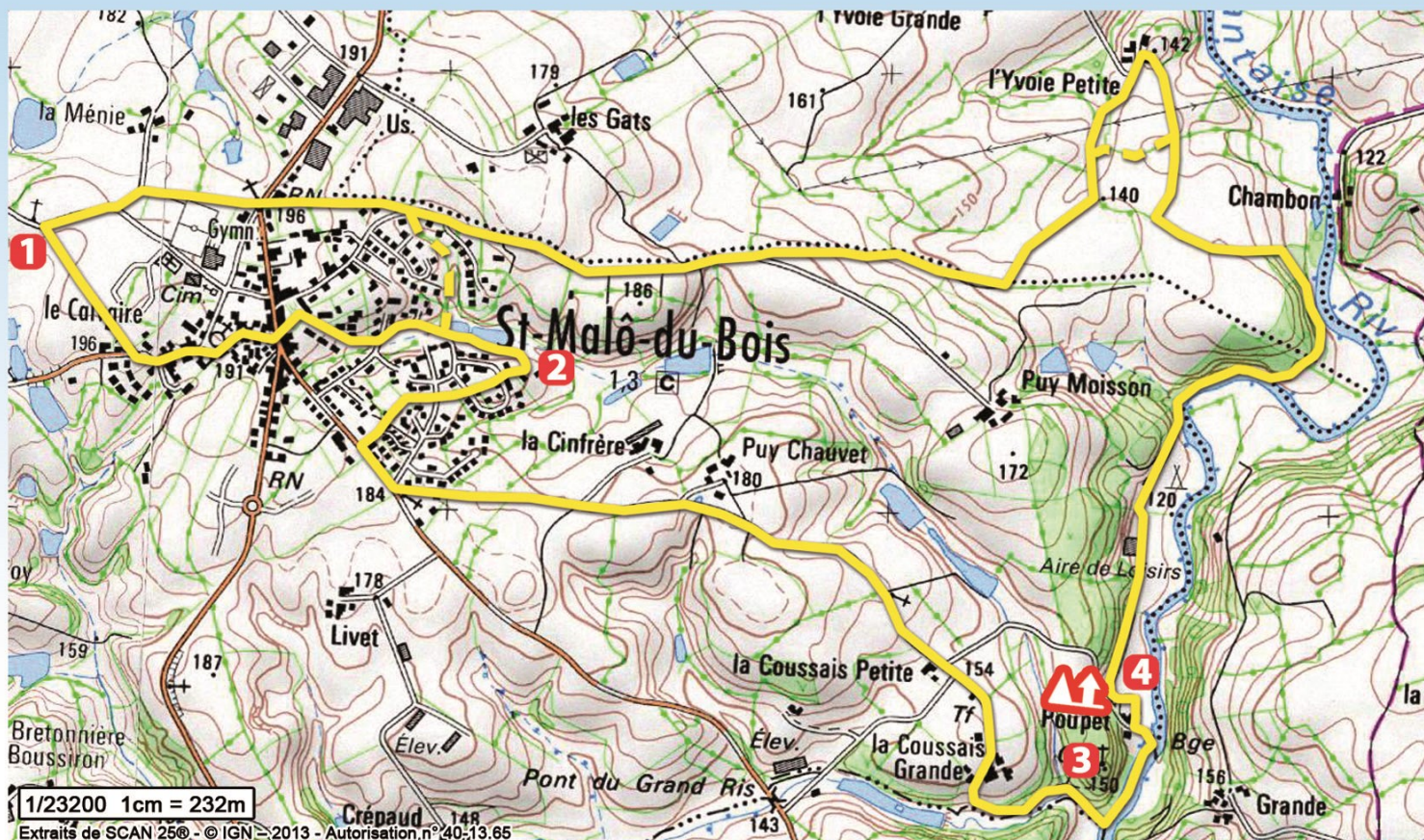
Durée  
2h30



Départ  
Village de  
Poupet

Piétons





- Départ sur le chemin qui mène au camping, 100m à gauche, face au totem.
- Suivre le sentier sinueux jusqu'à l'extrémité du Camping.
- Longer ensuite la rivière jusqu'à une prairie.
- Le sentier s'éloigne un peu de la sèvre, pour la rejoindre un peu avant la chaussée du Moulin de Chambond, situé sur l'autre rive.
- Prendre la direction du village de la Petite Yvoie.
- Une première variante
  - \* prendre à gauche pour écourter le circuit
  - \* prendre à gauche dans le village de la Petite Yvoie, prendre à gauche la route goudronnée, puis le chemin de terre dans le virage (indication Poupet).
- Sur la route goudronnée du Puy Moisson, prendre à droite, en direction de St Malo du Bois.
- Dans le bourg, après la rue du Chevalet, prendre à gauche dans le virage, vous pouvez emprunter la deuxième variante en suivant la coulée verte qui vous mène aux étangs. Sinon à droite le chemin de terre à droite.
- Traverser la D752
- Longer le terrain de sports jusqu'à

l'embranchement de la route de la Ménie.

- Prendre la route jusqu'à la Croix Marty **1** érigée en 1768.
- Tourner à gauche jusqu'à un calvaire.
- Continuer tout droit vers le bourg
- Après l'église, traverser la D752 et prendre la venelle (près de la boulangerie) et descendre la rue.
- Dans l'espace vert, prendre sur la gauche le sentier qui longe les étangs **2**.
- Au fond de cet espace, prendre le chemin à droite qui remonte vers les lotissements.
- Continuer tout droit jusqu'à la route départementale et prendre à gauche, puis encore à gauche au niveau du calvaire pour regagner Poupet.
- Au carrefour de la Petite Coussaie, continuer tout droit.
- Traverser le village de la Grande Coussaie puis descendre le chemin qui mène à la Grotte de Lourdes (propriété privée).
- Longer le ruisseau, et après un petit pont, prendre sur la gauche : point de vue sur la Sèvre et le village de Poupet **3 4**.
- Redescendre derrière l'auberge et rejoindre le parking.



### Plus d'infos :

Office de Tourisme du canton de Mortagne S/Sèvre - BP 38

2, Avenue de la Gare - 85290 Mortagne S/Sèvre

Tél : 02.51.65.11.32 - Fax : 02.51.65.56.68

Mail : [contact@vendesevretourisme.fr](mailto:contact@vendesevretourisme.fr) [www.vendesevretourisme.fr](http://www.vendesevretourisme.fr)